

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2021/11/21/2021033909/justel>

Dossier numéro : 2021-11-21/04

Titre

21 NOVEMBRE 2021. - Loi portant assentiment à l'Accord modifiant le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité, fait à Bruxelles le 27 janvier et le 8 février 2021

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 30-11-2021 page : 115041

Entrée en vigueur : 10-12-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article 1er. La présente loi règle une matière visée à l'article 74 de la Constitution.

Art. 2. L'Accord modifiant le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité, fait à Bruxelles le 27 janvier et le 8 février 2021, sortira son plein et entier effet.